



Ministère de l'Élevage et la Santé Animale (MESA)



Investir dans les populations rurales

Projet Élevage et Appui aux Jeunes
(PEAJ)

RELANCE

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET
(Sociétés de conseil)**

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
PROJET ELEVAGE ET APPUI AUX JEUNES**

Intitulé de la mission : Recrutement d'un auditeur externe pour la réalisation de l'audit externe du Projet Elevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)

Numéro de référence : 005SC/UNC-PEAJ/COORD/RPM/2025

Numéro de référence au niveau du PPM : CAF-2000004022-0021-CS-LCS

Date de publication : 21 Janvier 2025

Date de clôture : 04 Février 2025 à 12H00 (heure de Bangui)

Le **Gouvernement de la République centrafricaine** a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet Élevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet Élevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)**.

Les services de conseil ("les services") comprennent : ***l'expression d'opinion indiquant si les états financiers (y compris les informations supplémentaires mentionnées à la section 5) présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du PEAJ pour l'exercice 2024, et/ou les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables SYCEBNL et s'assurer que les ressources mises à la disposition du PEAJ aient été utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées et conformément à l'Accord de Financement, la lettre à l'emprunteur et aux procédures en vigueur.***

La mission d'audit externe se fera sous forme de missions annuelles au cours de la période allant du 1^{er} au 30 mars de chaque année. La durée de chaque mission est estimée à vingt un (21) jours de mission.

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le système du FIDA le 04/11/2024 et dans la presse écrite DEMOCRATE N°5785, et OURAGAN N°812, NDJONI SANGO N°488 le 11/12/2024

24

Le PEAJ ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode **de Sélection au Moindre Coût (SMC)**^o expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>.

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

La mission d'audit sera composée d'une équipe de plusieurs experts, sur la base des travaux à mener et des indications ci-dessous. Le personnel clé devra être le suivant :

- 1. Un (1) Expert-comptable diplômé, Directeur de mission, (associé ou responsable) disposant d'au moins dix (10) ans d'années d'expérience dont cinq (5) ans en audit des projets/programmes financés par des partenaires au développement,**
- 2. Un (1) Spécialiste en passation des marchés avec des connaissances solides en procédures de passation des marchés du FIDA et de la République Centrafricaine ou de l'Afrique Centrale et ayant effectué plusieurs missions d'audit,**
- 3. Un Auditeur sénior disposant d'au moins cinq (5) années d'expériences en cabinet d'audit dont trois (3) ans dans le domaine d'audit des projets financés par des partenaires au développement.**

Le choix du personnel de terrain complémentaire est laissé à l'appréciation du cabinet soumissionnaire.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com avec copie à ngaiwoo99@gmail.com et Yokadouma.athena@peaj-mesa.com le 02 Février 2025 au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 04 Février 2025 à 12H00 (heure de Bangui)

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite. Elles devront être soumises en physique ou par courrier électronique à l'adresse ci-après **le 04 Février 2025 12H00 (heure de Bangui)** au plus tard.

Adresse : Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale Rue Durant FERTE, BP 1509 Bangui (RCA) / Unité Nationale de Coordination/PEAJ

À l'attention de : **La Coordinatrice du Projet Elevage et Appui aux Jeunes**

Téléphone : (+236)72505310/ (RPM)

Courriel: Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com avec copie à ngaiwoo99@gmail.com et Yokadouma.athena@peaj-mesa.com

La Coordinatrice



The image shows a circular official stamp of the Ministry of Livestock and Animal Health of the Central African Republic. The text around the stamp reads 'Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale' and 'Unité Nationale de Coordination/PEAJ'. A blue ink signature is written across the stamp.

Athéna Sandrine YOKADOUMA